

LES TRAVAUX PUBLICS S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

L'essentiel

ACTEURS
POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS



Face à l'urgence écologique, les entreprises de Travaux Publics s'engagent pour la décarbonation de leurs chantiers...

Pour prendre pleinement sa part dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), la Fédération Nationale des Travaux Publics a dévoilé une démarche inédite à l'échelle d'un secteur d'activité en France avec les cabinets Carbone 4 et Utopies.

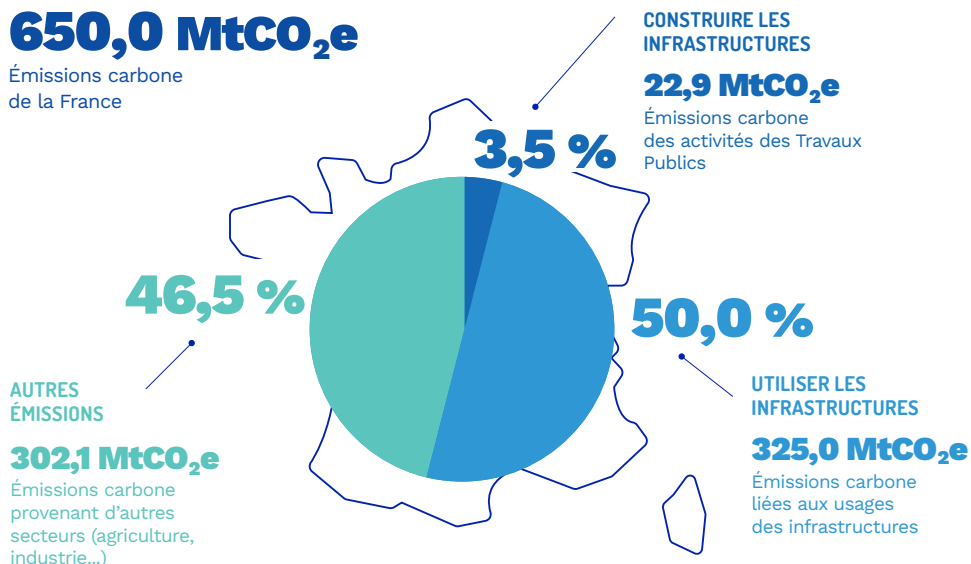
Pour la première fois, l'empreinte carbone d'un secteur professionnel dans son ensemble, réunissant 8 000 entreprises et 300 000 salariés, a été mesurée, faisant apparaître que la construction des infrastructures représente 3,5 % des émissions de CO₂ en France.

De nombreuses entreprises du secteur se sont déjà engagées individuellement dans la voie de la transition écologique, mais les études conduites ici par les cabinets d'expertise indépendants ont permis de bâtir une trajectoire de décarbonation pour toutes les entreprises de Travaux Publics, petites et grandes, visant à atteindre 40 % de réduction des émissions de CO₂ du secteur d'ici à 2030, par rapport à 1990.

REPARTITION DES ÉMISSIONS CARBONE *

650,0 MtCO₂e

Émissions carbone de la France



Source : Carbone 4

*L'ensemble de ces calculs prend en compte à la fois les émissions carbone ayant lieu sur le territoire français, ainsi que les émissions dites « importées » (matériaux et matériels produits hors du territoire national).

UN « MODE D'EMPLOI »

Destiné aux entreprises et aux donneurs d'ordre (État, collectivités locales, grands opérateurs tels que la SNCF, EDF, GRDF...) il a mobilisé près de 200 experts (collaborateurs des entreprises, des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvres, des syndicats professionnels,...) et a permis d'identifier sept grands leviers d'action dans les domaines de l'énergie, des matériaux, du numérique et de la maintenance.

Par exemple :

ACCROÎTRE l'efficacité énergétique et améliorer la logistique en renouvelant la flotte de véhicules légers pour moitié en véhicules électriques ou hybrides d'ici 2030.

AUGMENTER l'usage des combustibles alternatifs par rapport aux combustibles fossiles en ayant recours aux biocarburants de synthèse et au GTL.

GÉNÉRALISER le dispositif de stop and start sur les véhicules et engins afin de mieux gérer sur les chantiers les ralentis, représentant 30 % de leur temps de fonctionnement.

MOBILISER de nouvelles techniques pour décarboner le béton en ayant recours à des approches performantielles et des formulations alternatives, ou via l'introduction de granulats recyclés.

200 EXPERTS MOBILISÉS



UN COMITÉ DE SUIVI

Réunissant des représentants clés de l'écosystème des Travaux Publics et des personnalités et organismes extérieurs, un comité de suivi va également être mis en place. Il assurera en transparence le pilotage de la trajectoire de décarbonation du secteur.

...et proposent un plan d'investissement inédit dans les infrastructures pour réussir la transition écologique de la France.

La FNTP s'est parallèlement lancée dans un chantier ambitieux d'évaluation des émissions carbone générées par les usages des infrastructures que les entreprises sont amenées à construire et à entretenir.

En d'autres termes, elle a souhaité calculer, avec l'appui du cabinet d'études Carbone 4, l'ensemble des émissions de CO₂ liées par exemple à la combustion du carburant

des véhicules sur le réseau routier, à la propulsion des trains, des bateaux et des avions, à la production et à la consommation de l'électricité, du gaz, de l'eau et autres fluides, ainsi qu'à l'utilisation des réseaux numériques...

5 GRANDS ENSEIGNEMENTS À RETENIR

1 Pour la première fois, les émissions de CO₂ liées aux usages des infrastructures ont été calculées. Le résultat est éclairant : elles pèsent pour **moitié dans l'empreinte carbone de la France, ce qui signifie que la transition écologique de notre économie et de notre société doit s'accompagner d'une politique de transformation des infrastructures pour atteindre les objectifs climatiques.**

2 Ce plan propose **une approche globale de la transition écologique** : en plus de constituer un levier pour réduire les émissions de CO₂ de la France, les investissements proposés contribueront à la restauration des milieux naturels et à la préservation de la biodiversité, au déploiement des stratégies de captation du carbone, à la protection et l'adaptation des territoires pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique.

3 L'investissement dans les infrastructures constitue un levier d'action considérable sous-exploité par les pouvoirs publics, au niveau national comme local, pour assurer la transition écologique. **L'effort d'investissement additionnel a été évalué en moyenne entre 16,2 Md€ et 29,9 Md€ par an avec un effort conséquent en début de période,** quelle que soit la vision de la société portée : même dans un scénario de sobriété impliquant une forte réduction des usages, il faudra investir massivement dans les infrastructures pour accompagner les changements dans les années à venir.

4 Cet effort d'investissement devra être porté **par l'ensemble des acteurs** : l'État, les collectivités locales, les grands opérateurs et les entreprises privées.

5 À la clé, il permettra de réaliser **la moitié de l'effort nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone**, de créer jusqu'à 1,3 point de PIB additionnel et près de 400 000 emplois sur la période, dont la moitié hors Travaux Publics.



QUATRE TYPES D'INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES ESSENTIELS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :



Amélioration de la maintenance

afin d'augmenter la durée de vie des infrastructures et d'en décarboner l'usage



Restauration des milieux naturels

par la désartificialisation des sols et la création de puits carbone



Réduction des émissions de CO₂

liées à l'usage en permettant les mobilités bas carbone, en facilitant l'usage des énergies décarbonées et le développement du numérique



La résilience des territoires

face aux aléas climatiques (lutte contre les inondations, préservation de la zone littorale...)

SCÉNARIO SOBRIÉTÉ

	Investissement additionnel/an sur 2021 - 2030 (Md€)	Impact PIB 2021 - 2030 (en points de PIB)	Impact emploi 2021 - 2030 (en emplois créés)	Investissement additionnel/an sur 2021 - 2050 (Md€)
Réduction	12,4	+0,6 %	170 000	7,7
Restauration	5,5	+0,3 %	87 000	4,0
Résilience	4,1	+0,3 %	84 000	4,5
TOTAL	22,0	+1,1 %	341 000	16,2

SCÉNARIO PRO-TECHNO

Réduction	16,0	+0,7 %	212 000	19,0
Restauration	6,7	+0,3 %	100 000	6,4
Résilience	4,1	+0,3 %	84 000	4,5
TOTAL	26,8	+1,3 %	396 000	29,9

Source : Calculs Carbone 4 et compléments bibliographiques pour la partie Résilience



Mettre fin aux idées reçues

Jusqu'à ce jour, et hormis l'émergence ponctuelle de la notion d'infrastructures vertes, la compréhension du rôle des infrastructures dans la transition écologique est restée un angle mort du débat public – souvent oubliée, mal ou partiellement identifiée, confondue notamment avec le secteur du bâtiment, jamais évaluée dans son ensemble sur une base scientifique. Évaluer l'empreinte carbone globale des Travaux Publics, sur la base de données objectives et transparentes, est essentiel pour éclairer la décision publique comme celle des donneurs d'ordre à l'origine de la programmation et des commandes d'infrastructures.

PRIORITÉS D' ACTIONS

La FNTF propose aux candidats à l'élection présidentielle de se prononcer sur 9 priorités d'actions à mettre en œuvre dans le prochain quinquennat.

1 POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ACTION N° 1

Établir un plan d'investissement pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre avec une part significative portant sur les infrastructures pour décarboner leurs usages. Les études ont mis en lumière un besoin d'investissement additionnel estimé à 10 Md€ par an au cours de la prochaine décennie dans les domaines suivants : pistes cyclables, rénovation et maintenance du réseau routier, électrification des grands axes, infrastructures de recharge, renouvellement et développement du réseau ferroviaire, relance du fret, transports collectifs urbains, transports fluviaux, aériens et ports maritimes.

ACTION N° 2

Adapter le mix énergétique pour poursuivre la décarbonation de la production énergétique et faire face à un possible accroissement des besoins de consommation : entre 4 et 5 Md€ d'investissements supplémentaires par an au cours des 10 prochaines années seront nécessaires pour la production (hors nucléaire), le transport et la distribution d'électricité, de biogaz et d'hydrogène.

2 POUR RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

ACTION N° 3

Engager un plan de restauration des milieux pour favoriser la biodiversité et la captation de CO₂. En particulier :

- Convertir 50 % des friches industrielles à horizon 2030 ;
- Végétaliser les villes à raison de 320 à 540 ha par an ;
- Renaturer les cours d'eau (5 000 km par an) ;
- Renaturer les haies en milieu agricole.





3 POUR ADAPTER LES TERRITOIRES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTION N° 4

Lancer rapidement un programme national d'anticipation des risques climatiques, afin de disposer de données actualisées solides sur cet enjeu majeur et d'identifier les besoins d'investissement aux niveaux local et national. En particulier :

- Accélérer la lutte contre le stress hydrique qui menace les populations, l'industrie et l'agriculture ;
- Multiplier par deux les efforts de renouvellement des infrastructures de canalisation d'eau, accroître l'effort d'investissement de plus 2,2 Md€ par an et développer la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Rendre obligatoire un cahier de maintenance pour l'ensemble des ouvrages d'art et digues en France.

4 POUR ACCÉLÉRER LA RÉUSSITE DE CES ACTIONS

ACTION N° 5

Assouplir le cadre budgétaire européen pour faciliter les investissements pour les projets de transition écologique et les projets d'interconnexion européenne.

ACTION N° 6

Définir une programmation des investissements au niveau national et déterminer les modalités de leur déclinaison locale.

ACTION N° 7

Déterminer les sources de financement nécessaires et les outils mis à la disposition des acteurs locaux.

ACTION N° 8

Faire de la commande publique un levier de la transition écologique.

ACTION N° 9

Accélérer les procédures et rationaliser les voies de recours des projets à utilité environnementale.





Fédération Nationale des Travaux Publics
3 rue de Berri - 75008 PARIS
Tél.: 01 44 13 31 44
Contact: infos@fntp.fr
Pour suivre notre actualité: [@FNTP_info](https://twitter.com/FNTP_info)

www.fntp.fr
www.acteurspouirlaplanete.fntp.fr